

Liste des pièces à fournir

	1. Demande d'approbation de projet d'investissement (Modèle - F02/PRD01/ IV)
	2. Formulaire (Modèle remis par le responsable au CRI)
	3. Formulaire de demande de terrain collectif, le cas échéant
	4. Engagement signé et légalisé (Modèle - F04/PRD01/ IV)
	5. Note de présentation du projet avec des photos du site (Modèle - F05/PRD01/ IV)
	6. Avant projet
	7. Plan cadastral et Plan de situation, ou à défaut Plan de délimitation et de situation avec liste des coordonnées
	8. Certificat foncier ou un acte justifiant le lien juridique du foncier support du projet
	9. En cas de demande d'attestation de VNA : un document établissant le lien juridique entre la propriété et le demandeur, notamment un compromis de vente établi entre le propriétaire et le demandeur
	10. Note de renseignement ou d'orientation délivrée par l'Agence Urbaine
	11. Identifiants de la société (en cas de société, Amicale ou coopérative)
	12. Photocopies des CIN des demandeurs et des bénéficiaires
	13. Accord des Naïbs et de l'autorité (en cas de Terrain collectif)
	14. Fiche d'enquête de l'ORMVAT ou DPA (en cas de demande d'attestation de VNA)
	15. Pour les stations de service <ul style="list-style-type: none">• Attestation de couleur délivrée par la compagnie de distribution de carburant• Note précisant la capacité de stockage de carburant

NB : Ces pièces doivent être déposées sous :

- Format papier : 1 exemplaire original + 9 copies
- Format numérique : documents scannés sur CD

Visa CIV/RUF